

Inauguration du Bois de Chênes – 5 sept. 2019

Discours de G. Richard, président de la Fondation du Bois de Chênes

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Conseiller national,
Mesdames, Messieurs,

« **La belle endormie d'un livre de contes** », c'est ainsi que certains nommait la ferme-château du Bois de Chênes où nous nous trouvons. Elle constituait pourtant le centre de toute une économie basée sur l'élevage, l'agriculture, la sylviculture et l'énergie hydraulique. La lecture des anciens plans permet de mesurer l'intérêt stratégique de la maison.

En poursuivant l'histoire, c'est en 1953 que l'Armée convoitait le Bois de Chênes pour y implanter une place de tirs. Face à la mobilisation de la population, pour assurer de manière transitoire la protection du site, une convention est signée en 1961 entre la commune de Genolier et l'Etat de Vaud en faveur d'un droit de superficie pour 50 ans. **Finalement, c'est en 1966 que l'Etat procède formellement au classement du site en créant une réserve naturelle.**

Entre 2009 et 2011, au moment de la dénonciation de la convention par l'Etat, les collectivités publiques et les associations proches de la nature se sont penchées sur le futur du Bois de Chênes. Après concertation, les participants se sont prononcés pour le scénario « **Pôle de biodiversité** », mais avec un gros point d'interrogation : que faire de la ferme ?

En 2014, la commune de Genolier crée la Fondation du Bois de Chênes pour une durée de 50 ans, avec pour **objectifs de valoriser et de conserver son environnement naturel,** et de coordonner les différentes activités sur le site.

Puis en 2015, la commune de Genolier et l'Etat de Vaud signent pour une durée de 50 ans une **convention de réserves forestières,** dont la gestion est reprise par la fondation.

Si le budget d'investissement total est de 5,335 millions, il est vrai qu'une grande partie est dévolue à la restauration du patrimoine bâti classé. Mais pour la fondation, **c'est essentiel, le patrimoine bâti et le patrimoine « nature » forment un ensemble au bénéfice des acteurs présents sur le site** : des écoliers aux chercheurs avec des locaux et du matériel mis gratuitement à disposition, un abri pour les promeneurs, et deux logements pour les intendants.

Même si le coût de l'argent n'est pas très élevé aujourd'hui, l'objectif de la fondation reste : **zéro emprunt.** A ce jour, il nous manque encore 150'000.- francs ou moins de 3% du plan d'investissement.

Les montants remis par nos partenaires et les subventions promises de l'Etat nous ont permis de commencer les travaux en août 2017 et de les terminer il y a quelques semaines avec un **budget respecté.**

Si la fondation a été très occupée par la recherche de fonds et le suivi des travaux, en parallèle elle a participé à plusieurs séances concernant **le plan de gestion « nature » mis en place pour les 10 prochaines années ; sans compter les ateliers en relation avec la Décision de classement.** En outre, deux commissions travaillent à la mise en place d'une nouvelle signalisation, et d'un concept de sécurité.

Afin d'assurer une participation à la gestion du domaine et une surveillance du site, ou d'accueillir le public, la fondation a engagé deux intendants avec un taux d'activité de 20% chacun.

Aujourd'hui, c'est le moment de dire un grand MERCI à tous nos partenaires financiers, petits et grands ; **et à nos différents contacts dans les Services de l'Etat.** Merci à la commune de Genolier, et au soutien spécifiques de plusieurs autres communes.

Merci à nos partenaires scientifiques : la DGE, le **WSL qui effectue des travaux de recherches depuis 50 ans**, le Parc du Jura vaudois, l'Association du Bois de Chênes et Pro Natura.

MERCI aux architectes et aux entreprises pour la qualité de leur travail et la collaboration efficace avec pour objectif de restaurer, tout en respectant la substance historique... **et le budget** ! Merci aux membres du Conseil de fondation.

C'est grâce à vous tous que nous avons réussi cette étape importante: elle nous permettra de poursuivre ce magnifique projet et d'en assurer la **pérennité pour les générations futures.**

Georges Richard
Président de la Fondation du Bois de Chênes

Genolier, 5 septembre 2019